



**PROTOCOLE DE SÉLECTION DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE
BOXE CANADA
ANNÉE DE PROGRAMME 2017-2018**

1. OBJECTIFS

Le présent document définit la méthode et les critères à utiliser pour choisir et mettre en candidature les membres des équipes nationales et des équipes de développement de Boxe Canada en 2017.

2. OBJECTIF DE L'ÉQUIPE NATIONALE

L'équipe nationale a pour objectif de gagner des médailles d'or aux Jeux olympiques. La participation aux autres compétitions internationales fait partie du cheminement de l'équipe nationale vers cet objectif. Si une médaille à l'un ou l'autre de ces événements est une réalisation remarquable, l'objectif principal reste l'or aux Jeux olympiques.

3. INTRODUCTION

1. Le programme de haute performance (PHP) réunit les athlètes qui reçoivent un soutien direct de Boxe Canada (c.-à-d. sans l'intervention des associations provinciales ni des clubs de boxe). Les athlètes du PHP sont membres des équipes nationales de Boxe Canada ou participent à ses programmes de développement.
2. Le protocole de sélection du programme de haute performance (PSPHP) établit la façon:
 - de repérer les athlètes admissibles à la sélection au programme de haute performance pour l'année 2017-2018 dans leurs catégories de poids respectives;
 - de déterminer qui, dans ce groupe, se verra offrir une place au sein de l'équipe nationale de boxe et du programme de développement de 2017-2018.
3. Le protocole de sélection du programme de haute performance et les autres protocoles de sélection de Boxe Canada sont publiés sur le site Web de Boxe Canada (www.boxingcanada.org).
4. Les athlètes admissibles au PHP sont repérés et classés, et se voient offrir une place au sein de l'équipe nationale de boxe ou de son programme de développement conformément à la procédure ci-dessous.

4. AUTORITÉ

1. Le directeur de haute performance (DHP) et le comité de haute performance (CHP) se réunissent après les championnats canadiens ou une autre épreuve de qualification afin de choisir les athlètes recommandés pour le PHP pour l'année suivante.

C'est le directeur de haute performance qui prend la décision finale quant à la composition de l'équipe, en fonction des candidatures proposées par le CHP.



5. GÉNÉRALITÉS

1. De façon générale, les recommandations du PHP de Boxe Canada sont faites en fonction des performances des athlètes au cours de la saison qui se termine, conformément à la procédure établie ici. D'autres facteurs peuvent influencer la sélection : les progrès accomplis par l'athlète en vue d'atteindre les objectifs de performance, le potentiel à long terme mesuré par rapport à la courbe de performance (fondée sur la fiche de victoires et de défaites tenant lieu de données sur la performance) et la forme physique de l'athlète (déterminée au moyen des tests physiques de l'équipe nationale).
2. La sélection des athlètes pour le PHP n'est valide que pendant un an, à moins que l'athlète ait été renvoyé du programme pour avoir omis de respecter les attentes et de se conformer aux exigences s'appliquant au suivi et à la documentation; la sélection se fonde sur les résultats obtenus au cours des douze mois précédents.
3. Le nombre maximal de places disponibles au sein de l'équipe nationale de boxe est établi dès le début du processus de sélection, en fonction du budget alloué au PHP.
4. En général, c'est le classement des athlètes établi dans le cadre du processus de sélection qui détermine l'ordre dans lequel les places disponibles au sein du PHP seront attribuées. Le PHP de Boxe Canada peut toutefois recommander en tout temps que les athlètes soient sélectionnés dans un ordre autre que celui qui découle du classement. Les motifs d'une telle recommandation devront alors être exposés en détail et être conformes aux objectifs généraux du programme de haute performance.

6. EXIGENCES RELATIVES À L'ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

1. Pour être admissible à la sélection à titre de membre du PHP, l'athlète doit:
 - a) être membre en règle de Boxe Canada;
 - b) s'acquitter de tous les frais ou amendes en souffrance auprès de Boxe Canada;
 - c) être citoyen canadien à la date de la sélection;
 - d) s'être soumis aux tests physiques de l'équipe nationale;
 - e) atteindre les standards pour les tests physiques (www.boxingcanada.org);
 - f) avoir dûment signé l'entente de l'athlète, conformément aux exigences de Boxe Canada et de Sport Canada qui s'appliquent aux athlètes brevetés; aucune sélection ne sera traitée sans contrat de l'athlète dûment signé et enregistré auprès de Boxe Canada;
 - g) avoir participé aux essais et aux épreuves de sélection pertinentes, à moins d'exemption;
 - h) s'engager à prendre part au plan d'entraînement et au programme de compétition approuvés par Boxe Canada; l'entraîneur-chef doit s'engager à travailler en consultation avec le directeur de haute performance de Boxe Canada. Aucune sélection ne sera traitée avant que Boxe Canada ait reçu le plan d'entraînement annuel.
2. Tout athlète qui ne satisfait pas aux critères d'admissibilité ci-dessus pourra être retenu aux fins de sélection s'il répond aux critères de circonstances exceptionnelles ci-dessous.



7. PROCESSUS DE SÉLECTION

La sélection de l'équipe nationale se fonde sur les critères suivants:

Groupe cible «A»

Raison d'être du groupe cible «A»: Renforcer la position des athlètes sur la scène internationale et offrir un programme de classe mondiale pour aider les athlètes à **atteindre** et à **maintenir** des performances méritant une médaille aux Championnats du Monde et aux Grands Jeux au cours de la saison

Compétitions ciblées: Championnats du monde et Jeux olympiques

Notre but pour ces athlètes:

- Renforcer les compétences de base (p. ex., transmission de valeurs, leadership, pensée critique et résolution de problème) selon le modèle de DLTA de Boxe Canada
- Perfectionner les habiletés et les compétences nécessaires pour être un boxeur de classe mondiale conformément au modèle de DLTA de Boxe Canada
- Ajuster le volume et l'intensité d'entraînement au niveau requis pour être un boxeur de classe mondiale
- Maintenir la spécialisation de l'entraînement et l'amélioration de la performance

Engagement des athlètes:

- Engagement à plein temps
- 8 à 15 heures d'entraînement de boxe par semaine (selon le cycle de développement)
- 6 à 10 heures d'entraînement physique par semaine (selon le cycle de développement)
- 3 à 5 heures de récupération par semaine (p. ex., massothérapie)
- 1 à 2 heures de préparation psychologique par semaine (p. ex., psychologue du sport)

Exigences relatives à la performance:

- 1) Médaille aux Jeux olympiques
- 2) Médaille aux championnats du monde



Groupe cible «B»

Raison d'être du groupe cible «B»: Offrir un programme de classe mondiale aux athlètes **capables d'atteindre** un résultat parmi les 8 premiers aux Championnats du Monde et une médaille à de Grands Jeux pendant la saison.

Compétitions ciblées: Championnats du monde, Jeux olympiques, Jeux panaméricains et Jeux du Commonwealth

Notre but pour ces athlètes:

- Mettre l'accent sur une approche d'apprentissage globale axée sur les besoins et le développement de l'athlète
- Renforcer les compétences de base (p. ex., transmission de valeurs, leadership, pensée critique et résolution de problème) selon le modèle de DLTA de Boxe Canada
- Perfectionner les habiletés et les compétences nécessaires pour être un boxeur de classe mondiale conformément au modèle de DLTA de Boxe Canada
- Augmenter le volume et l'intensité d'entraînement au niveau requis pour être un boxeur de classe mondiale
- Mettre l'accent sur la spécialisation et l'amélioration de la performance

Engagement des athlètes:

- Engagement à plein temps.
- 8 à 15 heures d'entraînement de boxe par semaine (selon le cycle de développement)
- 6 à 10 heures d'entraînement physique par semaine (selon le cycle de développement)
- 3 heures de récupération par semaine (p. ex., massothérapie).
- 1 heure de préparation psychologique par semaine (p. ex., psychologue du sport).

Exigences relatives à la performance:

- 1) Parmi les 8 premiers aux Jeux olympiques (avec au moins une victoire*)
- 2) Parmi les 8 premiers aux championnats du monde (avec au moins une victoire*)
- 3) Médaille aux Jeux panaméricains (avec au moins une victoire*)
- 4) Médaille aux Jeux du Commonwealth (avec au moins une victoire*)

*** Une victoire par défaut ne compte pas comme une victoire**



Groupe cible «C»

Raison d'être du groupe cible «C»: Offrir un programme qui aidera les athlètes à performer régulièrement lors de compétitions internationales et de championnats continentaux, et leur fournir le soutien nécessaire pour y parvenir.

Compétitions ciblées: Compétitions internationales, compétitions continentales, Championnats Continentaux, Jeux Panaméricains et Jeux du Commonwealth

Notre but pour ces athlètes:

- Élaborer une approche d'apprentissage globale axée sur les besoins et le développement de l'athlète
- Renforcer les compétences de base (p. ex., transmission de valeurs, leadership, pensée critique et résolution de problème) selon le modèle de DLTA de Boxe Canada
- Perfectionner les habiletés et les compétences nécessaires pour être un boxeur de classe mondiale conformément au modèle de DLTA de Boxe Canada
- Bâtir le volume et l'intensité d'entraînement au niveau requis pour être un boxeur de classe mondiale
- Consolider les forces
- Travailler sur les faiblesses

Engagement des athlètes:

- Engagement à temps partiel ou temps plein.
- 6 à 10 heures d'entraînement de boxe par semaine (selon le cycle de développement)
- 6 à 8 heures d'entraînement physique par semaine (selon le cycle de développement)
- 1 à 2 heures de récupération par semaine (p. ex., massothérapie).
- Préparation psychologique selon les besoins (p. ex., psychologue du sport).

Exigences relatives à la performance:

- 1) Parmi les 16 premiers aux jeux olympiques (avec au moins une victoire*)
- 2) Parmi les 16 premiers aux championnats du monde (avec au moins deux victoires*)
- 3) Médaille aux championnats continentaux (avec au moins deux victoires*)
- 4) Trois (3) médailles lors de compétitions internationales (avec au moins une victoire*)
- 5) Champion des essais canadiens élite
- 6) Champion canadien élite
- 7) Évaluation du comité de haute performance

*** Une victoire par défaut ne compte pas comme une victoire**



La sélection des membres du programme de développement se fonde sur les critères suivants :

Groupe cible développement

Raison d'être du groupe cible développement:

Développer les boxeurs de la relève pour les compétitions continentales et les compétitions mondiales jeunesse.

Notre but pour ces athlètes:

- Adopter une approche d'apprentissage globale axée sur les besoins de l'athlète et les lacunes repérées
- Renforcer les compétences de base (p. ex., transmission de valeurs, leadership, pensée critique et résolution de problème) selon le modèle de DLTA de Boxe Canada
- Identifier et perfectionner les habiletés et les compétences nécessaires pour être un boxeur de classe mondiale conformément au modèle de DLTA de Boxe Canada
- Bâtir le volume et l'intensité d'entraînement au niveau requis pour être un boxeur de classe mondiale

Compétitions ciblées:

Championnats du monde jeunesse, Jeux olympiques de la jeunesse, Jeux du Commonwealth de la jeunesse, compétitions internationales et championnats continentaux

Engagement des athlètes:

- Engagement à temps partiel
- 6 à 8 heures d'entraînement de boxe par semaine (selon le cycle de développement)
- 4 à 6 heures d'entraînement physique par semaine (selon le cycle de développement)
- Récupération selon les besoins (p. ex., massothérapie).
- Préparation psychologique selon les besoins (p. ex., psychologue du sport).

Exigences relatives à la performance:

Athlètes jeunesse (nés en 1998 ou en 1999):

- 1) Parmi les 8 premiers aux championnats du monde jeunesse (avec au moins 2 victoires*)
- 2) Parmi les 8 premiers aux Jeux olympiques de la jeunesse (avec au moins 2 victoires*)
- 3) Médaille aux Jeux du Commonwealth de la jeunesse (avec au moins 2 victoires*)
- 4) Champion canadien jeunesse
- 5) Évaluation du comité de haute performance

*** Une victoire par défaut ne compte pas comme une victoire**

Athlètes juvéniles (nés en 2000 ou en 2001)

- 1) Évaluation du comité de haute performance



8. ÉVALUATION DU COMITÉ DE HAUTE PERFORMANCE

Athlètes élite (nés en 1997 ou avant):

Les décisions que le comité de haute performance rend dans le cadre de l'évaluation relèvent du pouvoir discrétionnaire de Boxe Canada; elles s'appuient sur l'outil d'évaluation de Boxe Canada, qui peut être consulté à l'annexe 2.

Athlètes jeunesse (nés en 1998 ou en 1999) et athlètes juvéniles (nés en 2000 ou en 2001):

Les décisions que le comité de haute performance rend dans le cadre de l'évaluation relèvent du pouvoir discrétionnaire de Boxe Canada et se basent sur les critères suivants :

- historique de performances en compétition de l'athlète;
- courbes de performance de l'athlète (rapport victoires/défaites aux compétitions nationales et internationales);
- habiletés techniques et potentiel d'amélioration de l'athlète;
- engagement de l'athlète et respect d'un programme d'entraînement de haute performance approuvé;
- niveau de préparation physique et psychologique;
- potentiel de l'athlète de connaître un succès à long terme en compétition internationale.

9. PRIORITÉS FINANCIÈRES

Étant donné les fonds disponibles, les épreuves ont été classées en ordre de priorité. Boxe Canada concentrera son financement sur les épreuves mentionnées à l'article précédent (grands Jeux, championnats du monde et épreuves de développement).

1. Préparation aux Jeux olympiques 2020
2. Préparation aux Jeux panaméricains 2019
3. Préparation aux Jeux du Commonwealth 2018
4. Participation aux championnats du monde élite 2017, 2018, 2019 et 2020
5. Participation aux championnats du monde jeunesse 2018 et 2019
6. Participation à des épreuves de développement choisies par le DHP



10. CONTRIBUTION FINANCIÈRE – ÉQUIPE NATIONALE ET DÉVELOPPEMENT

GROUPE CIBLE	CONTRIBUTION DE L'ATHLÈTE CATÉGORIES DE POIDS NON-OLYMPIQUE					
	Championnats du monde	Compétition internationale	Championnats continentaux	Compétition continentale	Combat d'exhibition	Camp d'entraînement
"A"	Transport	100%	Transport	100%	100%	100%
"B"	100%	100%	100%	100%	100%	100%
"C"	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Développement	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Remboursement en fonction de la performance (au moins une victoire est requise)	100% - Médaille d'or 50% - Médaille d'argent 25% - Médaille de Bronze	50% - Médaille d'or 30% - Médaille d'argent 20% - Médaille de Bronze	50% - Médaille d'or 30% - Médaille d'argent 20% - Médaille de Bronze	30% - Médaille d'or 20% - Médaille d'argent 10% - Médaille de Bronze	--	--

*Tous les programmes ci-dessus dépendent des ressources financières disponibles et peuvent être sujets à changement.



GROUPE CIBLE	CONTRIBUTION DE L'ATHLÈTE POUR LES CATÉGORIES DE POIDS OLYMPIQUE						
	Grands Jeux	Championnats du Monde	Compétition internationale	Championnats Continentaux	Compétition continentale	Combat d'exhibition	Camp d'entraînement
"A"	--	--	--	--	--	--	--
"B"	--	--	250\$ + Transport	Transport	250\$ + Transport	250\$ + Transport	--
"C"	250\$ + Transport	100%	100%	250\$ + Transport	100%	100%	250\$ + Transport
Développement	100%	250\$ + hébergement et nourriture	100%	250\$ + hébergement et nourriture	100%	100%	250\$ + Transport
Remboursement en fonction de la performance (au moins une victoire est requis)	100% - Médaille d'or 50% - Médaille d'argent 25% - Médaille de Bronze	100% - Médaille d'or 50% - Médaille d'argent 25% - Médaille de Bronze	50% - Médaille d'or 30% - Médaille d'argent 20% - Médaille de Bronze	50% - Médaille d'or 30% - Médaille d'argent 20% - Médaille de Bronze	30% - Médaille d'or 20% - Médaille d'argent 10% - Médaille de Bronze	--	--

*Tous les programmes ci-dessus dépendent des ressources financières disponibles et peuvent être sujets à changement.



11. CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

1. Boxe Canada peut à tout moment demander à un athlète qui semble incapable de participer à des activités d'entraînement ou de compétition pour des raisons de santé de subir un examen médical auprès d'un médecin désigné par Boxe Canada. Cet examen médical a pour but de déterminer le bien-fondé de la sélection de l'athlète au PHP en établissant l'étendue de son incapacité et la durée de rétablissement prévue.
2. Il se peut que l'athlète soit incapable de participer aux essais olympiques canadiens ou aux championnats canadiens pour des raisons de santé ou à cause de circonstances exceptionnelles. Dans un tel cas, l'admissibilité de l'athlète est évaluée en fonction de ses perspectives de rétablissement médical et des prévisions du directeur médical de Boxe Canada. Toute information supplémentaire (résultats, vidéos, évaluations de l'entraîneur, etc.) mise à la disposition du directeur de haute performance sera prise en considération.

12. POSSIBILITÉ DE PARTICIPER À DES COMPÉTITIONS

1. Un athlète sélectionné à titre de membre de l'équipe nationale de boxe n'est pas automatiquement assuré de participer aux Jeux du Commonwealth, aux Jeux panaméricains, aux championnats du monde ou aux Jeux olympiques.
2. La sélection des athlètes qui participeront aux Jeux du Commonwealth, aux Jeux panaméricains, aux championnats du monde et aux Jeux olympiques s'effectue dans le cadre de protocoles de sélection distincts, qui peuvent être consultés sur le site Web de Boxe Canada (www.boxingcanada.org).
3. Tous les athlètes du PHP seront inscrits aux championnats canadiens en tant que membres de l'équipe nationale de boxe.

13. MODIFICATIONS AU PRÉSENT DOCUMENT

1. Boxe Canada se réserve le droit d'apporter au présent document toute modification qu'il juge nécessaire pour garantir la sélection des meilleures athlètes pour le groupe cible de l'équipe nationale 2017-2018. Toute modification sera communiquée directement à tous les membres de l'équipe nationale et de l'équipe de développement et publiée sur le site Web de Boxe Canada (www.boxingcanada.org).



14. PROCESSUS D'APPROBATION ET D'APPEL

1. Le CHP adresse ses recommandations au directeur général de Boxe Canada pour toutes les sélections visées par la présente politique. La décision du directeur général est définitive et contraignante et ne peut être portée en appel qu'en vertu de la politique d'appel de Boxe Canada. Concrètement, les décisions prises par le directeur général en application de la présente politique ne peuvent pas faire l'objet d'un appel sur le fond, mais uniquement en invoquant les motifs de procédure ci-après :
 - a) le directeur général a pris une décision sans avoir l'autorité ou la compétence nécessaire;
 - b) le directeur général n'a pas suivi les procédures établies dans les statuts ou les politiques de Boxe Canada;
 - c) le directeur général a mal interprété une règle de Boxe Canada;
 - d) la décision du directeur général a été influencée par un parti pris.
2. Les questions non abordées dans le présent protocole de sélection seront réglées par le directeur général de Boxe Canada, en consultation avec le directeur de haute performance.
3. Toute décision de Boxe Canada concernant la sélection des membres de l'équipe nationale et du groupe cible développement peut être portée en appel conformément à la politique d'appel de Boxe Canada, publiée sur le site Web de Boxe Canada (www.boxingcanada.org). Seuls les athlètes qui satisfont aux critères d'admissibilité énoncés dans le présent document peuvent porter une décision en appel.
4. Seuls les athlètes directement touchés par une décision peuvent interjeter appel. Par conséquent, les athlètes dont la candidature n'a pas été étudiée pour une place au sein de l'un des groupes cibles ne sont pas autorisés à porter une décision de sélection en appel.

En cas de divergence d'interprétation entre la version française et la version anglaise du présent document, la version **anglaise** prévaut.



ANNEXE 1 – Définitions évènements internationaux

Grands Jeux

Événement multisports international de haut calibre, hautement médiatisé et se déroulant sur plusieurs jours ou semaines. Ex. : Jeux du Commonwealth, Jeux olympiques, Jeux panaméricains, Jeux de la Francophonie.

Championnats du monde

Concours suprême dans tout sport ou discipline. Le titre de champion du monde est habituellement décerné à la suite d'un concours ou en fonction d'un système de classement, des habiletés, etc. Les championnats du monde couronnent le meilleur pays, la meilleure équipe, le meilleur athlète (ou autre entité) au monde dans le sport en question.

Compétition internationale

Compétition de boxe organisée et/ou sanctionnée par une fédération nationale et auxquelles participent les boxeurs de cette fédération nationale, de la fédération continentale et de la fédération internationale (plus de quatre).

Championnats Continentaux

Niveau de compétition le plus élevé pour boxeurs amateurs en Amérique. Les championnats continentaux sont organisés par la fédération continentale, l'American Boxing Confederation (AMBC).

Compétition continentale

Compétition de boxe organisée ou sanctionnée par une fédération nationale et auxquelles participent les boxeurs de cette fédération nationale, de la fédération continentale et de la fédération internationale (moins de quatre).

Compétition entre deux fédérations Nationales

Une Compétition entre deux fédérations Nationales est une compétition de boxe organisée ou sanctionnée par une fédération Nationale. Au cours de cette compétition, des boxeurs de deux fédérations Nationales s'affronteront.



ANNEXE 2 – Outil d’évaluation de Boxe Canada

Les athlètes admissibles à une évaluation seront évalués par le directeur de haute performance/l’entraîneur-chef (DHP/EC) et par le comité de haute performance au moyen de l’outil qui suit.

Barème

Note	Appréciation
0	Inacceptable ou inexistant
5	Calibre moyen; ce qu’on attend d’un athlète de l’équipe nationale
10	Calibre mondial; un modèle à suivre

Rubrique

APTITUDES EN BOXE (70 %)	NOTE (0-10)	
Performances en compétition internationale		
Aptitude technique		
Aptitude tactique		
Chances de médaille aux Olympiques pendant le cycle quadriennal en cours		
Chances de médaille aux Olympiques au prochain cycle quadriennal		
Chances de médaille aux championnats du monde pendant le cycle quadriennal en cours		
Progression globale des aptitudes de boxe depuis 12 mois		
Note totale	/70	/70 %
ATTITUDE (30 %)	NOTE (0-10)	
Influence positive sur le climat de l’équipe		
Communication des plans et des données d’entraînement au DHP/EC		
Communication avec le DHP/EC et le responsable de l’équipe de soutien intégré		
Participation à l’épreuve de Boxe Canada et résultats obtenus		
Prise en charge de sa personne et de ses résultats		
Progression de l’attitude depuis 12 mois		
Mode de vie		
Note totale	/70	/30 %
TOTAL (100 %)		

Si l’entraîneur n’est pas en mesure d’évaluer un aspect, celui-ci n’est pas noté et est exclu du calcul de la note moyenne.

L’athlète doit obtenir un pointage minimal de 60 % pour être soumis à l’évaluation du comité de haute performance.